

CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE



Fédération
Française
du Sport
Adapté

BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ

FRANCHE COMTE

de PARA TENNIS Adapté



SAMEDI 26 AVRIL 2025

COMPLEXE DE TENNIS, 105 RUE DU COLONEL CASTELJAU

LONS-LE-SAUNIER (39)

09 H 00 - 16 H 00

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

**Ju
ra**
LE DÉPARTEMENT



Ville de
Lons le Saunier



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para tennis adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le **Tennis Club du Bassin Lédonien** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 26 avril 2025 à Lons-le-Saunier**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (adultes) de la région pour le championnat de France de para tennis adapté qui se tiendra en juin 2025 (dates et lieux non définis).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au complexe de tennis, 105 rue du Colonel Casteljou, 39 000 Lons le Saunier.

Contact et information sur la compétition :

- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : 5€ par sportif.

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas : Repas tiré du sac

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les joueurs s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

Catégories	Année de naissance
Sénior	Entre 21 et 35 ans
Vétéran	+ de 35 ans

Les tableaux : Les joueurs et joueuses s'affronteront en simple uniquement, en fonction de leur classification :

AB	Simple
BC	Simple
CD	Simple

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para tennis adapté, le sportif a besoin de participer à ce championnat régional. Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

Déroulement du championnat (programme prévisionnel) :

Accueil et échauffement : à partir de 9h

- Début des matchs : 9h45
- Pause repas : 12h-13h30
- Fin des matchs : 15h45

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gregoey.simionato@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : Mercredi 16 avril 2025.